

Septembre 2005  
Numéro 31

# FLASH Journal



Syndicat du personnel de soutien  
du collège Édouard-Montpetit



(photo: Francine Létourneau)

Un piquetage  
qui a fait  
des vagues !!

## Une petite action pour une grande commotion ...!

Vous avez pu lire dans notre dernier *INFO-NÉGO*, que notre communiqué de presse annonçant notre piquetage symbolique du 15 septembre, a causé une grande commotion à la table de négociations du 13 septembre. Nous n'en espérons pas tant! Le CPNC n'a pas apprécié notre dénonciation de leur refus de parapher les ententes du mois de juin afin de faire accélérer les négociations. Ils sont même aller bouder quelques minutes pour finalement revenir discuter et même parapher un article qui n'était pas compris dans les ententes de juin. Puis la semaine suivante, ce fut la radio locale de Longueuil (103,3), qui a demandé une entrevue, pour son émission du midi, pour commenter le déroulement des négociations. L'animatrice, en introduction, a parlé du piquetage symbolique avant de présenter votre présidente qui a quand même réussi en peu de temps à expliquer les enjeux. La discussion a aussi porté sur l'explication de l'offre de 12,6 % du Gouvernement qui n'est en fait que de 8 % sur 6 ans puisque le Gouvernement y retranche 4 % pour l'équité salariale. Elle a bien expliqué que l'équité salariale est une loi à part qui n'a rien à voir la négociation des conventions collectives. Elle aussi fait ressortir que ce 8 % pour le salarial ne couvre même pas l'augmentation du coût de la vie. La présidente a aussi démystifié les propos de M. Charest au sujet des employés de la fonction publique qui se plaignent le ventre plein. Bref, nous pouvons être fiers de nous. Cette action aura permis de faire bouger la table de négociations et par la même occasion de remettre les pendules à l'heure sur les offres gouvernementales.

## Un Conseil général des négociations (CGN) mouvementé et des décisions reportées

Le 27 et 28 septembre a eu lieu le premier Conseil général des négociations (CGN) de la CSQ depuis juin dernier où nous avons rejeté l'offre du Gouvernement et qui avait aussi mis fin aux négociations sectorielles. Depuis la reprise des négociations à l'intersectoriel et au sectoriel, plusieurs informations contradictoires circulaient dans les médias sur l'avancement de certaines tables de négociations qui déboucheraient même sur des ententes de principes. Lors de cette rencontre le bilan des négociations intersectorielles a été plus que négatif. Il est clair qu'il n'y a aucune négociation sur le salarial, aucune ouverture n'a été faite de ce côté. Mais en plus, les autres points tels les vacances, la retraite sont assujettis au cadre au 12 %, donc si on donne de ce côté, on en retire de l'autre. Le bilan des tables sectorielles n'était pas plus reluisant, après quelques avancés à certaines tables, tout est bloqué à nouveau, sauf pour la table de la FSE, soit les enseignants du primaire et du secondaire. Après un premier refus des offres par leur instance fédérative, un second blitz de négociation est en train de se faire. Généralement cela annonce quelque chose de positif pour les autres tables, sauf que dans ce cas-ci une fuite sur un des points de cette éventuelle entente annonce un recul important qui pourrait se retrouver à toutes les autres tables. Une proposition pour essayer de contrer ce recul a été rejetée à cause de la majorité des voix que représente la FSE. Le CGN a été suspendu jusqu'au lendemain ses travaux, mais les décisions qui devaient être prises concernant les moyens de pression, incluant le recours au débrayage, ont été reportées à un prochain CGN prévu le 19 octobre. En espérant que d'ici là il y aura des développements qui permettront à tout le monde de pouvoir rediscuter plus calmement !

## Rappel de notre demande salariale

Voici un extrait du texte que vous avez déjà reçu quelques jours avant notre piquetage et que nous avons distribué lors de notre piquetage symbolique. Mais vu les déclarations quasi quotidiennes dans les médias sur les enjeux de nos négociations, il est bon de le répéter et surtout de le répéter autour de nous.

*Le tableau qui suit fait état des demandes syndicales et des offres patronales en juin 2005 ainsi que du pourcentage du taux d'inflation réel et prévu de 2004 à 2010. Notez que les prévisions au niveau de l'inflation ont été faites avant la montée vertigineuse du prix du pétrole.*

	<b>2004 2005</b>	<b>2005 2006</b>	<b>2006 2007</b>	<b>2007 2008</b>	<b>2008 2009</b>	<b>2009 2010</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Taux d'inflation</b>	1,9 %	2,2 %*	2,1 %*	2 %*	2 %*	2 %*	<b>12,2 %</b>
<b>Demandes syndicales juin 2005</b>	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	<b>12 %</b>
<b>Offre patronale juin 2005</b>	0 %	0 %	2 %	2 %	2 %	2 %	<b>8 %</b>

\* = projection

*Il faudrait peut-être remettre les choses en perspective lorsque le Gouvernement tente d'influencer l'opinion publique en disant que son « offre » représente une somme de 3 milliards de dollars. Concrètement, sur un salaire annuel de 30 000 \$, 2 % d'augmentation équivaut à environ 8,50 \$ net par semaine... pas de quoi écrire à sa mère !.*

Marie Racine  
Présidente FPSES

## **Assemblée générale d'élection : un comité directeur comblé !**

Lors de l'assemblée générale du 28 septembre dernier, Francine Létourneau a été élue au poste de vice-présidence aux affaires internes, Eddy David au poste de conseiller B et Sylvie Boudreau au poste de conseillère D. Nous avons aussi procédé à la nomination de trois délégués de secteur, Pierre Chassé et Daniel Trudeau à l'ENA et Yvon Rocheleau à Longueuil. Nous sommes à la recherche d'un délégué pour le Centre sportif pour finaliser notre équipe. L'assemblée générale a aussi nommé Francine Létourneau représentante à la Commission des études et Pierre Chassé comme substitut. Pierre Chassé a aussi été nommé représentant du Syndicat du personnel de soutien au Conseil d'administration. Bravo à toutes ces personnes qui ont été élues à l'unanimité !

## **Que de consultations !!!**

Le Collège n'arrête plus de vouloir nous consulter. L'année dernière se furent les consultations sur les chantiers des restructurations administratives. Cette année, c'est la nouvelle directrice des études, madame Denise Trudeau, qui commence la série des consultations par une consultation sur le calendrier scolaire. Tous les syndicats ont reçu par courrier la documentation concernant ce dossier. Nous avons été invités à lui envoyer par écrit nos commentaires, ce que nous avons fait. Une autre consultation se fera sur le Plan stratégique. Le Collège veut rencontrer chaque catégorie de personnel et a demandé au Syndicat de former un groupe de 6 à 7 personnes qui seraient prêtes à venir commenter ce plan. Puis une grande enquête sur la *satisfaction du personnel au travail* qui se fera à partir d'un questionnaire très élaboré. Il sera accessible sur support informatique et les gestionnaires seront invités à fournir aux employés à la fois un endroit et du temps pour y répondre. Les membres présents lors de l'assemblée générale du 28 septembre dernier ont déjà exprimé leur scepticisme face à cette consultation et à son degré de confidentialité. Le Syndicat doit avoir une rencontre avec le Service du développement institutionnel qui est en responsable de ce projet. Nous allons pouvoir leur répéter ce que nous avons déjà indiqué dans notre lettre à la directrice des études : nous espérons non seulement être consultés mais surtout être écoutés.

## **Liste d'ancienneté : pas de panique, ce n'est que de l'informatique !**

La liste d'ancienneté de cette année a été quelque peu «personnalisée». Vous avez reçu votre fiche personnelle concernant la comptabilisation de vos années de service. Cette fiche vous montre l'ancienneté depuis 2001 qui a été comptabilisée par le système informatique en année avec décimales. Par contre, l'étalement en mois et en jours, démontre un léger décalage dans les jours pour certaines personnes. Le temps d'explication du pourquoi est inversement proportionnel à l'importance des conséquences que cela implique. Il semble que ce ne soit qu'une question de système informatique. Et dire que l'informatique est supposée nous simplifier la vie !!! Le tout devrait revenir à la normale lors de la transmission de la prochaine liste (30 juin 2006).

## **Mouvement de personnel**

Suite aux récents affichages de postes, les candidatures retenues ont été les suivantes :

<b>(05- S - 17)</b>	Agente de bureau classe, classe principale, Service aux étudiants	<b>Jacqueline Bachand</b>
<b>(05- S - 18)</b>	Électricien, Ressources matérielles	<b>Clément Séguin</b>
<b>(05- S- 25)</b>	Secrétaire, classe I, Service des ressources humaines	<b>Nicole Lamontagne</b>
<b>(05-SR-26)</b>	Technicien en travaux pratiques, Département de denturologie	<b>Nicole Aubé</b>
<b>(05 S - 27)</b>	Secrétaire, classe I, Centre sportif	<b>Madeleine Dallaire</b>
<b>(05-SO-28)</b>	Technicien en informatique, Organisation de l'enseignement	<b>Jean-Guy Chartrand</b>
<b>(05-SO-30)</b>	Appariteur, Centre sportif	<b>Eugénie René</b>
<b>(05- S - -31)</b>	Appariteur, Centre sportif	<b>Martial Desharnais</b>
<b>(05- S- 32)</b>	Secrétaire, classe I, Service des programmes	<b>Guyline Vézina</b>
<b>(05-SR-33)</b>	Moniteur d'activités sportives, Centre sportif	<b>Annulé</b>

## ÉTAT DES TRAVAUX EN ÉQUITÉ SALARIALE SOUS LE RÉGIME GÉNÉRAL DE LA LOI – SEPTEMBRE 2005

Pour effectuer les étapes relatives à l'établissement du Programme d'équité salariale du Conseil du trésor et de l'Intersyndicale (CSQ, CSN, FTQ, FIIQ), le Comité d'équité salariale a mis sur pied trois sous-comités de travail, soit un comité technique et deux comités d'évaluation.

PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE	TRAVAUX	CONSTATS ET COMMENTAIRES
<p><b>Étapes 1 et 2 (complétées)</b>                      Identification des catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine.</p> <p>Détermination de la méthode, des outils et de la démarche d'évaluation des catégories d'emplois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tel que prévu à la loi (art. 75 et 76), le Comité d'équité salariale a procédé à l'Affichage des résultats des étapes 1 et 2 du Programme d'équité salariale, le 14 février 2005.</li> <li>• À la suite des commentaires et observations reçus des salariées et salariés couverts par le Programme, le Comité d'équité salariale a produit un Avis à la suite du premier affichage faisant état des modifications aux deux premières étapes. Cet Avis a été affiché le 31 mai 2005.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun changement significatif n'a été apporté à la liste des catégories d'emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine identifiées par le Programme (491 catégories d'emplois). Cependant, il y a eu ajout du titre d'emploi mécanicien de machines fixes, classe 3, dix modifications aux libellés de titres d'emplois, une correction à la liste des agents négociateurs et la confirmation de la prédominance sexuelle de la catégorie d'emplois enseignant au collégial.</li> <li>• Aucun changement n'a été apporté à la méthode, aux outils et à la démarche d'évaluation des catégories d'emplois (plan d'évaluation, méthode d'échantillonnage, questionnaires d'enquêtes), car le Comité n'a reçu aucun commentaire sur ces sujets.</li> </ul>
<p><b>Étape 3</b>                      Évaluation des catégories d'emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine (en cours).</p> <p>Comparaison des catégories d'emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine (à venir).</p> <p>Estimation des écarts salariaux entre les catégories d'emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine (à venir).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges en Comités d'évaluation conjoints quant à l'évaluation de 58 catégories d'emplois à prédominance féminine et à prédominance masculine les plus significatives de l'Intersyndicale (représentant environ 70 % des effectifs).</li> <li>• Échanges en Comité technique sur :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– les méthodes de travail des Comités d'évaluation ;</li> <li>– le guide d'interprétation du système d'évaluation des emplois.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Intersyndicale considère que ces 58 catégories d'emplois doivent servir de repères pour l'évaluation des 433 autres catégories d'emplois.</li> <li>• Écarts entre les positions d'évaluation syndicale et patronale en raison de divergences et de difficultés d'application et d'interprétation du plan d'évaluation.</li> <li>• L'application qui est faite du plan d'évaluation semble favoriser les catégories d'emplois à prédominance féminine ainsi que les catégories d'emplois en contact direct avec une clientèle. L'évaluation d'un plus grand nombre de catégories dans la poursuite des travaux permettra de valider cet aspect.</li> <li>• Même si elle se dit sensible à nos arguments et qu'elle constate une évolution positive des positions d'évaluation de l'Intersyndicale, la partie patronale demeure sur ses positions d'évaluation de juin 2004. Elle démontre peu ou pas d'ouverture à donner de vrais mandats d'évaluation à ses représentants au sein des Comités d'évaluation, même dans un cadre exploratoire.</li> <li>• Refus de la partie patronale de consigner dans un document conjoint les motifs à l'appui des cotes d'évaluation.</li> <li>• Malgré l'avancement des discussions sur le guide d'interprétation, il reste certains éléments à convenir. La partie patronale indique qu'elle doit assurer une coordination avec les autres programmes d'équité salariale en cours.</li> </ul>